

Bibliothèque Publique

L'ÉCHO

ORGANE

S'ÉDIFIER
ET SE
SOUTENIR
RÉCIPROQUEMENT.

DE L'UNION ST. JOSEPH

DE ST-HYACINTHE.

Et de la C. M. B. A.

Vol 1

St-Hyacinthe, 3 Décembre 1891

No. 37.

MARCHANDISES

DU PRINTEMPS.

—A bon marché—

DES CHAUSSURES

élégantes et durables

Au Magasin populaire de

LUSSIER & C^{IE}

122 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, P. Q.

est là que vous trouverez le meilleur assortiment.

RAGNUELLO & FRÈRE

Epiceries de Familles

EN GROS ET DETAIL.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

PAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, — SAINT-HYACINTHE.

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Découpage et tournage exécutés sous le plus court délai.

Ou n'emploie que du bois de première qualité.

DENIS & DUROCHER

Marchand de

GRAINS, FLEUR, LARD, GRAISSE, LARD, ETC.

Rue Cascades, porte voisine de A. Blondin.

Spécialité : FLEUR PRÉPARÉE ET FLEURS FORTES.

Magasin du Bon Marche

ETABLI EN 1877,

Dans l'intérêt de ceux qui aiment à payer comptant et à Bon Marché pour leurs

Marchandises Seches

—Au Nos. 29 et 43—

RUE DE LA CASCADE

Toujours en mains un assortiment considérable de Marchandises Seches de Choix, Articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, etc., en Gros et en Détail:

FONDS DE BANQUEROUTE

À très bas prix.

Indiennes Cotons, Ducks, Jeannettes, Shirlings, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à la Livre.

ESCOMPTE TRÈS LIBÉRAL AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

Le soussigné continue toujours son commerce de spécialité en

Fleurs, Provisions et Produits de l'Ouest,
(En gros et en détail.)

À Au plus Bas Prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. BRODEUR, St-Hyacinthe.

J. H. MORIN

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, Etc.

SPECIALITES :

Fournaises et Poêles de Cuisine,

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

1er Oct. 91—1 a.

Librairie du Sacre-Coeur

Tapisseries ! Décorations de plafonds ! Bordures !

Nous venons de recevoir directement des manufactures Américaines et Canadiennes, un magnifique assortiment de tapisseries, bordures et décorations, dessins des plus riches et des plus nouveaux, prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée !

L. A. CHOQUET & FRERE,

Coin des rues Cascades et Mondor, St-Hyacinthe.

GROS ET DÉTAIL.

FUMEZ LE

CIGARE C. M. B. A.

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottawa, ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau, délégués suprême, leur a présenté des spécimens.

Un qui manufacturé au Canada ce cigare ne contient que du PUK TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares à 5 cts, le cigare C. M. B. A. est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par l'un des vôtres, par un frère ; veuillez donc lui faire un accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une maison de commerce recommandable qui se charge de la vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi qu'à moi-même.

EDOUARD MALHIOT,

Membre de la succursale No. 101.

JOS. DALBEC

SELLIER

Rue Cascades, St-Hyacinthe,

Spécialité : Harnais fins, attelages simples et doubles.

Réparations sous le plus court délai. Ouvrage garanti et à des prix défiant toute compétition.

AVIS

AVIS public est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir certains droits et privilèges plus étendus et mieux définis, devenus nécessaires au bon fonctionnement et à la prospérité de l'Union St-Joseph.

J. A. CADOTTE,

Sec.-Trésorier.

Avis important

Les membres de l'Union St-Joseph à St-Hyacinthe voudront bien prendre note que le bureau de la Société, rue Cascades, ne sera plus ouvert, jusqu'à nouvel ordre, que les mercredi, vendredi et samedi soir, depuis 6 heures jusqu'à huit heures : ce même pour toutes les affaires concernant le journal.

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Echo, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE,

Grand Président.

NOTRE JOURNAL

DANS l'intérêt de nos belles sociétés de secours mutuel, nous faisons aujourd'hui l'appel suivant en disant à tous : Écrivez pour l'*Echo*, vous qui nous écoutez et qui savez donner une enveloppe même la plus modeste à votre pensée ; écrivez avec nous pour des confrères, pour le peuple : je ne sais pas à œuvre plus honorable ni plus digne de nos efforts.

Venez aussi à nous vous tous qui pouvez enseigner, conseiller aux autres quelque chose de bon et d'utile, soit pour le labourage de la terre, soit pour la conduite de la vie ; venez comme vous êtes, avec votre *vêtement* rustique si vous habitez les champs ; venez tous sans prétention, sans apprêt et sans gêne : chez nous, le plus modeste laboureur est le bienvenu comme le plus savant agronome.

Venez, nous nous trouverons là tous réunis par un sentiment commun, un sentiment qui éveille l'âme et qui charme le cœur, l'amour du bien public. Venez riches et pauvres, petits et grands, ouvriers de toutes professions ; ensemble, mettons la main à la roue, qui sera un nouveau lien entre ceux qui enseignent et ceux qui *pratiquent*, un trait-d'union entre la blouse et l'habit. Nous comptons sur tous. C'est une œuvre commune que nous devons poursuivre ensemble ; ce n'est pas *notre* journal ni celui d'une société isolément, c'est le *nôtre*.

Ne vous occupez pas de la forme à donner à votre pensée : laissez jaillir du cœur vos inspirations et soyez sûrs que vos communications seront toujours les bienvenues.

Si ce n'est un article tout fait, envoyez du moins quelque chose qui nous mette en rapport avec vous : un fait, un renseignement, une idée à étudier, une question à résoudre, les règlements, les comptes-rendus de votre association, que sais-je?... un mot, un seul mot qui nous dise que vous comprenez notre pensée et que, dans cette voie nouvelle qui s'ouvre devant nous pour nous conduire à des résultats meilleurs, nous marcherons ensemble, en nous donnant la main.

AUX SOCIÉTÉS SOEURS.

Nous prions les sociétés de secours mutuel qui lisent notre journal de vouloir bien nous adresser leurs règlements et leurs comptes-rendus. Nous en avons déjà reçu un bon nombre, mais nous voudrions les avoir tous sous les

yeux pour les comparer entre eux et pour faire profiter nos lecteurs des enseignements qui résulteront de cette étude.

Nous pourrions aussi analyser rapidement ces comptes-rendus ; quelques lignes suffiront pour apprécier la situation de chaque Société et pour publier les bonnes mesures, les innovations heureuses, qui nous paraîtront dignes d'être signalées à l'attention de nos lecteurs. C'est ainsi que nous pourrions être plus utile encore à ceux qui s'intéressent à nos associations.

LA C. M. B. A.

La situation au Canada

XI

Si le raisonnement, si les arguments purement matériels doivent fortement influencer la formation d'une opinion relativement à la séparation, les devoirs et les engagements comme membres, le but premier de l'association, la charité chrétienne ne sont-ils pas aussi des points dignes d'examen.

Pour un chrétien, pour un catholique, pour un membre de la C. M. B. A. ces points ont une importance très grande et je ne me croirais pas justifiable de les passer sous silence dans l'étude que, avec vous lecteurs, je fais de la question.

Le but premier de l'association catholique de secours mutuel est de combattre l'influence désastreuse des sociétés secrètes, de lui opposer comme digne une société accordant à ses membres tous les mêmes avantages, mais une société catholique, basée sur les trois grands principes de Religion, d'Ordre et de Charité.

"La charité mutuelle est aussi une de nos règles," s'écrie l'un des fondateurs, "cette charité ne veut pas seulement le bien temporel de nos membres, mais aussi leur bien spirituel Nous espérons que, comme un grain de sénévé, notre société grandira rapidement et prospérera à un tel point que d'une extrémité à l'autre de ce continent, ses branches couvriront de leur ombrage tous les hommes de bonne volonté désireux de jouir de la paix qui fut annoncée par les anges aux bergers de Bethléem." Ces paroles prononcées par un digne abbé dans une assemblée publique tenue en 1877, résument et précisent tout

ce que la C. M. B. A. a été destinée à faire, tout ce qu'elle est et tout ce que toujours elle doit être.

C'est animés de ces sentiments dignes que les fondateurs travaillèrent, c'est animés de ces mêmes sentiments que tous nous travaillons aujourd'hui.

L'organisation d'une Société semblable, l'édification d'une œuvre comme celle-là, a coûté des sacrifices sans nombre et un travail pénible. La séparation ne serait-elle pas l'anéantissement de tout cela ? Il semble évident que oui. Nous sommes quarante mille répandus de par le Canada et les Etats-Unis ; tous ces petits groupes qui, d'eux-mêmes sont peu ou rien, réunis forment un tout formidable. C'est une armée, son étendard est celui du Christ, son cri de ralliement : Charité. Dans chaque coin du continent, il est de ces soldats que les mêmes intérêts, que les mêmes sentiments unissent. Il en est dans toutes les sphères, chez l'artisan, chez l'homme de lettres, chez le pauvre, chez le riche. Tous tendent vers le même but, combattent pour la même cause. Il n'est plus de distinctions, tous sont chrétiens, tous sont animés de la charité chrétienne, tous sont membres de la C. M. B. A.

Et c'est une société semblable que nous voulons abandonner pour former au Canada *une autre société*. Pourquoi ? Si la nouvelle société doit être restreinte au Canada, elle perd ce caractère universel qui fait la C. M. B. A. ce qu'elle est, nous n'en avons pas besoin ; de sociétés locales, nous avons tout ce qu'il nous faut. Si au contraire elle doit se répandre à l'étranger, alors pourquoi tout ce trouble, restons où nous sommes.

" Je m'oblige solennellement, avec l'aide de Dieu de remplir cet engagement, " avons-nous dit le jour de notre initiation. Cet engagement c'est celui de travailler à la cause de la C. M. B. A. de combattre pour son œuvre, de l'aider à arriver à son but ; nous est-il permis de briser sans causes graves ce serment. Notre devoir nous lie à la Société, tant qu'elle ne déroge pas, tant qu'elle est digne de son but, tant qu'elle est fidèle à son œuvre ; nous est-il permis de cesser de la supporter, de l'aider ? Et d'ailleurs n'est-ce pas une gloire pour nous catholiques que d'être ainsi unis, ne remplissons-nous pas là l'un de nos devoirs les plus sacrés. Le vénérable Pontife qui nous gouverne ne cesse de nous prier de combattre l'œuvre des ennemis de l'Eglise. A nous, membres de la C. M. B. A.,

à nous plus qu'à tout autre, il est donné de nous rendre à ses désirs.

Devient-il possible après toutes ces considérations de désirer la séparation ? Je réponds non, à moins d'agir par parti pris. Pour celui qui, froidement, impartialement veut examiner la question, il devient impossible de désirer voir se briser les liens qui unissent ensemble tous les membres de la C. M. B. A. Involontairement, ces mots, que je vous laisse comme conclusion, nous viennent à l'esprit :—*L'Union fait la force.*
JUSTIN.

AUX MEMBRES DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUEL

PAR l'*Echo*. nous avons espéré établir entre nous des relations suivies, intimes, amicales, fraternelles. Pour cela, le temps est arrivé de faire d'abord connaissance, afin de bien savoir qui vous êtes et qui je suis.

Qui vous êtes ?—Je le sais, moi.—Je connais les associés du secours mutuel à qui je m'adresse. J'ignore vos noms et je n'ai pas vu vos visages, mais je connais vos cœurs.

Je vois votre vie toute entière, je suis au courant de vos peines et de vos plaisirs ; j'ai souffert de vos douleurs et j'ai pleuré de vos larmes comme j'ai connu vos besoins, vos désirs, vos aspirations.

Je vois, de plus, ce qui se passe dans vos âmes ; je vois vos défauts et vos vertus et si je puis, pour votre amendement, vous montrer vos imperfections, je puis aussi, pour votre gloire à tous, révéler à ceux qui ne vous connaissent pas assez tout ce qu'il y a de grand, de noble, de généreux dans le cœur qui bat sous vos habits.

Qui vous êtes ?—Vous êtes de ceux à qui le hasard de la naissance a fait une nécessité du travail. Et le travail, vous l'avez accepté, non comme une tâche qui répugne et qui abaisse, mais comme un devoir qui attache et qui honore.

Le travail, c'est une loi divine à laquelle se soumettent tous les hommes de cœur.—Le travail des bras et le travail de l'intelligence se rapprochent et se donnent la main ; le travail est le trait-d'union entre tous ceux dont la vie est utile à leurs semblables.

Vous autres, vous êtes les hommes utiles par excellence ; c'est par votre travail que nous avons la nourriture, l'abri, le vêtement. Vous êtes les artisans du bien-être de tous et pour-

tant, pendant longtemps, personne n'a songé à votre propre bien-être.

Vous êtes de ceux qui, ne voulant rien accepter des mains de ceux qui donnent, demandent au travail seul la satisfaction de tous leurs besoins—mais le travail c'est l'œuvre de la santé, et la maladie apportait, en même temps dans la famille de l'ouvrier, la souffrance et la misère.—Que faire alors, mon Dieu ! que faire ?... Une voix du ciel a répondu : s'entraider.

D'autres, autour de vous, s'associaient pour mettre en commun leur fortunes, leurs industries, leurs plaisirs ; vous autres, vous vous êtes réunis pour mettre en commun vos privations, vos maladies et vos douleurs. N'est-ce pas la plus sage, la plus touchante de toutes les associations ?

Cette pensée si grande et si féconde, éclos au milieu de vous, il appartient à tous ceux qui vous portent un réel intérêt de la développer, de la propager, de la *second*er. Pour les hommes publics, ce serait la *plus belle* page de leur règne et, au-dessus de leurs triomphes *ordinaires*, l'histoire placerait la bienfaisance, l'assistance mutuelle.

Assistance mutuelle !—S'aider, se secourir, s'aimer les uns les autres, quoi de plus grand, de plus noble, de plus touchant ? Pour moi, qui m'occupe depuis longtemps de notre belle Union St-Joseph à St-Hyacinthe, j'y ai trouvé les plus douces émotions de ma vie.

Et, aujourd'hui que le succès a couronné nos efforts communs, laissez-moi vous dire le sentiment de fierté que m'inspire cette grande association composée aujourd'hui de plus de mille *ouvriers* attachés les uns aux autres par le plus pur lien qui puisse unir les âmes, le lien de la vraie fraternité—, armée pacifique recrutée dans chaque village de ce diocèse parmi les travailleurs honnêtes, sobres, laborieux, économes pour combattre la maladie et la misère, pour sauvegarder le bien-être et la dignité de l'avenir.

Pardonnez mon orgueil, puis conservez dans vos souvenirs le tableau touchant d'une société qui s'impose sous les plus heureux auspices. Considérez ces liens d'affection et de dévouement qu'elle fait naître parmi nous, les bienfaits qu'elle répand de tous côtés et vous comprendrez mieux la part d'influence que le secours mutuel devra exercer sur les destinées du pays, sur l'avenir de l'humanité.

Ce grand et bel édifice de l'assistance mutuelle que, vous et moi avons élevé de nos mains, nos gouvernants peuvent l'embellir en-

core et surtout le fortifier. En attendant, que chacun de nous y apporte sa pierre. Quant à moi, je voudrais pouvoir y mettre le ciment. Je voudrais que notre modeste publication pût servir à nous lier entre nous ; et ce ne sera pas mon œuvre, ce sera l'œuvre de tous. Je n'aurai et nous ne devons ambitionner d'autre mérite que celui d'avoir conçu la pensée. C'est une idée que je livre à vous, membres des sociétés sœurs émules de nos principes d'organisation et d'administration ; c'est à vous qu'il incombe de la féconder.

Comité de Régie

MARDI, 24 NOVEMBRE.

- Présidence de B. O. Béland, écr., président.
Présents : MM J. Marsan, J. H. Morin, F. Decolles, L. Cordeau, J. A. Côté, J. Leduc, F. Lajoie et J. A. Cadotte.

Application pour bénéfices de M. Victor Sévigny en date du 19 novembre. Résolu que la maladie de ce M. ne datera que d'aujourd'hui, la dite application ayant été produite hors les délais voulus.

Demandes d'admission et certificats requis pour les aspirants suivants qui sont déclarés admis :

Joseph Robert, cultivateur, 33 ans.. Ange-Gardien
Roméo Vaillancourt, médecin, 30 ans.. " "
Cyrille Hamel, hôtelier, 38 ans.. " "
Joseph Marsan, meublier, 21 ans. St-Ephrem d'Upton

Résolu que MM. J. A. Côté, J. H. Morin et J. A. Cadotte soient autorisés à demander des soumissions pour l'impression, sous le plus court délai possible, des règlements de la société et accorder le contrat pour telle impression à celui des journaux qu'ils jugeront convenable et avantageux ; que cette édition soit tirée à 2,500 exemplaires, dont 250 devront être livrés aussitôt que faire se pourra, et la balance après que les amendements proposés à la chartre d'incorporation auront été adoptés, cette balance devant inclure la dite chartre telle que amendée.

Résolu : qu'il soit intercalé dans les règlements à imprimer, une note à l'effet que, sans un autre avis préalable et après consentement par les trois quarts des membres de la société présents à une assemblée quelconque de la dite société, l'Union St-Joseph pourra promettre et s'engager payer aux représentants d'un sociétaire défunt, moyennant une cotisation appropriée à ce bénéfice et aussitôt que le nombre des membres aura atteint le chiffre de deux mille, pourvu que : advenant le cas où tel sociétaire défunt aurait déjà touché, pour bénéfices ou maladie, durant sa vie de sociétaire, une somme excédant cinq cents piastres, une retenue égale à cet excédant mais jusqu'à concurrence de cinq cents piastres seulement, soit opérée par et au bénéfice de la susdite société à titre d'indemnité.

DIMANCHE, 29 Nov. 1891.

Présidence de B. O. Béland, éor., Président.

Après lecture, M. F. Lajoie propose, secondé par M. O. Piché, que le dernier rapport soit approuvé. Agréé unanimement.

Résolu de payer : Aux malades.....\$18.00

Divers 8.90

Demande d'admission et certificat requis pour Ours Arpin, peintre, 37 ans, St-Hyacinthe, lequel est déclaré admis.

Et le comité s'ajourne, après avoir adopté le rapport du comité spécialement nommé pour s'occuper de l'impression des règlements, le contrat, pour la dite impression, étant donné à M. A. Denis, le plus bas soumissionnaire.

L'Eglise catholique possède le signe de la sainteté

Pour ce qui regarde les fruits de sainteté, on sait qu'il n'y a pas eu de siècle dans lequel plusieurs personnes ne se soient distingués par leur sainteté. Bollandus, s'adjoignant quelques amis, entreprit d'écrire les vies complètes des saints, 52 vol. in-folio de cet ouvrage ont déjà paru, et cependant la collection n'en est encore qu'au mois d'octobre. Butler a écrit en anglais une Vie des saints en 12 gros vol. Quel magnifique triomphe Dieu n'a-t-il pas accordé à son Eglise sur toutes les sectes qui se sont séparées d'elle !... Qui pourrait être encore embarrassé pour reconnaître la véritable Eglise, en réfléchissant que, dans le cours de trois siècles, toutes les nombreuses sectes protestantes réunies n'ont pu produire un seul saint comparable à ceux qui se sont formés au sein de l'Eglise catholique ? S'il y a un homme qui ait bien compris le pur Evangile, c'est sans aucun doute Luther. Comparons cet homme avec saint François Xavier, que nous appellerons, si l'on veut, le Luthier des Indes. Quelle différence ! Saint François de Sales fut le Bèze catholique ; l'un ne le céda pas à l'autre en zèle pour leur cause ; mais combien, pour la pureté des mœurs, de Bèze est au-dessous de son rival ! Frédéric, que ses flatteurs appellent le Sage, et François Borgia furent des princes tous deux ; le premier se montra aussi attaché à la cause protestante que le second à celle du catholicisme. Mais peuvent-ils se comparer l'un à l'autre sous le rapport de la morale ? Quelle distance incommensurable entre Catherine de Bora et Jeanne Frémiot de Chantal ! Mais, en laissant de côté les saints et les bienheureux proprement dits, la comparaison des héros catholiques et protestants nous offre des résultats les plus brillants. Jetons les yeux sur

l'archevêque protestant Crammer et son rival Fisher ; sur Anne Poleyn, première reine protestante d'Angleterre, et Catherine d'Aragon, à qui elle succéda ; sur Marie et Elizabeth etc.

Mais les protestants sont en état de nier que leurs plus célèbres héros ne peuvent soutenir en aucune manière la comparaison, même avec des catholiques qui n'ont pas paru mériter la canonisation, plus il s'efforcent d'atténuer les faits sur lesquels cette canonisation se fonde. Ils prétendent que tous ceux qui passent pour avoir été des saints ne l'étaient peut-être pas, ce qui prouve seulement qu'ils ne savent pas combien est rigoureuse l'enquête sur la vie et les miracles qui précède la canonisation. Nous ne pouvons mieux faire que de les renvoyer à cet égard à l'écrit de M. Henri de Bonald. Avec un zèle qu'ils feraient beaucoup mieux de déployer contre les mythiques, qui minent jusqu'aux fondements du christianisme, ils compulsent toutes les vieilles chroniques, et dès qu'ils ont le bonheur de rencontrer un fait qui montre sous un jour défavorable un pape, un évêque ou un moine, ils le proclament à son déshonneur. Et cela même ne leur suffit pas ; ils inventent des crimes et des scandales. Des mensonges, dont la fausseté saute aux yeux, sont représentés comme des vérités historiques par des hommes qui ne savent comment rendre la critique assez minutieuse dès qu'il s'agit d'un fait rapporté dans les hagiologes. Mais quel profit espèrent-ils en tirer ? Ignace de Loyola en est-il moins un saint, parce que dans le VIII^e siècle il s'est trouvé un pape qui a mené une vie peu édifiante ? Ou bien les protestants s'imaginent-ils que l'impiété de quelques évêques indignes soit un titre de sainteté pour Luther ? Tous ces efforts sont inutiles, par cela même qu'ils ne prouvent rien : car l'Eglise n'en conserverait pas moins le signe de la sainteté, quand même on prouverait que le bien est souvent mêlé avec le mal. En effet il en sera toujours ainsi sur la terre ; on trouvera toujours de l'ivraie parmi le bon grain. Du reste les protestants ne font en ceci qu'imiter les nichéens, à qui saint Augustin parlait en ces termes : " Allez dans le champ et cherchez-y des fruits ; je puis vous assurer que vous ne chercherez pas longtemps. Pourquoi donc mettez-vous tant d'importance aux balayures ? Pourquoi cherchez-vous à éloigner les gens du fertile verger, en leur faisant une peinture effrayante de la haie épineuse qui l'entoure ? Il y a dans l'Eglise catholique une foule innombrable de fidèles qui suivent l'exhortation de l'apôtre, renoncent au monde, ou

s'ils y restent, se servent de ses biens comme s'ils ne s'en servaient pas. Cessez donc une fois de calomnier l'Eglise catholique ; les fautes que vous blâmez, elle ne les approuve pas ; elle s'applique au contraire sans relâche à corriger ses enfants dégénérés. Pourquoi donc, aveuglés par l'esprit de parti, êtes-vous enflammés de fureur contre l'Eglise catholique." Nous le répétons, ce n'est pas l'Eglise qui a semé l'ivraie ; les saints ne sont pas devenus saints parce qu'ils se sont dérobés aux soins maternels de l'Eglise, mais parce qu'ils les ont cherchés avec le plus grand zèle : ils sont ses vrais enfants ; un seul d'entre eux met plus de poids dans la balance que tous ceux dont les protestants rappellent le souvenir quand ils ne savent plus que dire.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les nouvelles que nous donnons ci-dessous concernant certaines associations étrangères de secours mutuel. Ces informations, puisées aux meilleures sources, font voir que tout n'est pas rose chez nos voisins, et qu'il importe beaucoup à nos associations d'éviter certaines extravagances d'administration mises en pratique chez ces derniers, ... aux associés de se fier plutôt à celles des nôtres qui, si elles promettent moins donnent, pour cela même, plus de garanties qu'elles tiendront parole. Ce n'est pas le moindre avantage, non plus, que de pouvoir régler en la manière qui nous convient le mieux, à nous-mêmes et à nos amis, nos affaires locales et d'être soumis à des conditions que vous avons faites nous-mêmes, et que nous pouvons modifier à notre gré sans le concours de personnes étrangères à cette Province, à ce pays quand, en sus, ces personnes ne sont pas de nationalité et de religion différentes.

Nous lisons dans les journaux des Etats-Unis : Le procureur-général Hunt, de Chicago, a produit des pétitions, en cour de circuit, afin d'arrêter et de dissoudre l'Association de secours mutuel sur la vie, de Chicago et l'Association de secours mutuel de l'Amérique du Nord. Les principaux motifs allégués sont que les affaires de ces Sociétés ont été conduites d'une manière frauduleuse plus particulièrement, en payant à leurs employés des salaires trop élevés. La première accusée des pertes pour un montant de \$125,063 et la dernière a contracté

des obligations qui s'élèvent à \$78,771, avec un actif de \$18,016.

D'un autre côté, le *New-York Herald* nous apprend que le "Progressive Benefit Order," qui a déjà réussi à s'implanter à Ottawa après avoir échoué à Montréal, est aussi en difficultés, par ses gérants, avec la justice : ces messieurs seraient accusés de frauder les gens.

Une autre association de secours mutuel, de Pittsburg, Pa., a suspendu ses opérations la semaine dernière. Environ 900 membres y perdent leur mise. Là comme ailleurs, les extravagances dans l'administration ont amené la déconfiture.

Responsabilité du Patron

La responsabilité est, chez tout être libre, l'obligation d'avoir à rendre compte à une autorité supérieure de l'usage qu'on fait des pouvoirs reçus et des intérêts confiés.

Elle est régie par des lois divines et humaines applicables à la personne responsable et aux actes eux-mêmes.

Le patron est avant tout responsable envers Dieu, de qui il tient tous ses droits, il peut l'être ensuite à divers titres envers l'Eglise et envers la société.

Le patron est responsable de tout le bien qu'il peut et doit réaliser, ainsi que de tout le mal qu'il peut et doit empêcher, selon les obligations dont il sera parlé plus loin.

Rigoureusement parlant, le patron ne peut pas se décharger de sa responsabilité, parce que le droit d'imposer sa volonté à ses ouvriers, qui est le principe de cette responsabilité, implique des devoirs rigoureux qu'on ne peut abdiquer tant qu'on détient l'autorité.

Il peut néanmoins se décharger de ses devoirs sur autrui et amoindrir aussi le fardeau de sa responsabilité ; mais il reste toujours principalement responsable.

Le patron ne peut pas se prévaloir des lois de son pays, des coutumes ni des usages, pour se dégager de sa responsabilité, parce que son autorité et ses devoirs découlent du droit naturel, contre lequel les hommes ne peuvent pas prévaloir. Si la législation, les coutumes et les traditions d'indépendance amoindrissent outre mesure son autorité, il est tenu de la relever par les moyens que nous avons déjà indiqués. Sa responsabilité peut se trouver momentanément diminuée, mais elle n'est jamais totalement supprimée.

Le patron est responsable à chacun des tribunaux chargés de veiller à l'application des diverses lois qui s'imposent à lui : aux tribunaux chargés de trancher les différends entre patrons et ouvriers pour tout ce qui concerne le contrat d'engagement ; aux tribunaux civils pour tout ce qui est du domaine des lois civiles ; à l'Eglise pour tout ce qui relève des lois divines, naturelles et ecclésiastiques ; à Dieu pour tout cela et pour tout le reste.

En général, les devoirs du patron, comme chef de la famille ouvrière, sont : 1^o de l'organiser avec sagesse et prudence ; 2^o de la gouverner avec justice et charité.

Par suite du contrat qui lui soumet les ouvriers, le patron doit avant tout constituer la famille ouvrière sur des bases qui assurent en même temps la prospérité de l'entreprise et la conservation de tous les intérêts. Sans une organisation sage et prudente, les divers éléments de la famille ouvrière se heurteraient, s'embarasseraient les uns-les autres ; tout travail utile leur deviendrait impossible, et le désordre régnant dans cette agglomération y introduirait tous les vices. C'est donc à l'organisation de la famille ouvrière que le patron doit donner ses premiers soins.

Il n'importe pas moins qu'un bon gouvernement maintienne les sages dispositions de l'organisation première. Et le moyen de bien gouverner, c'est de pratiquer les deux vertus de justice et de charité, qui seules entretiennent l'ordre et la paix entre les hommes : la première en ôtant la principale cause de désordre, qui est la violation des droits d'autrui, la seconde en unissant les cœurs par les liens de l'affection et du dévouement.

L'Union St-Joseph de St-Henri

L'assemblée générale semestrielle de cette association a eu lieu lundi dernier. Le rapport des opérations financières qui a été soumis établit que la société est dans un état de prospérité toujours grandissant.

La société, depuis sa fondation en 1887, a payé en bénéfices :

1 ^o A ses membres malades.....	\$1,251
2 ^o Aux orphelins de ses membres.....	300
3 ^o Pour frais funéraires.....	791
4 ^o Aux veuves de ses membres décédées.....	3,200

Soit un total de.....\$4,942

Le dernier item ne comprend pas le montant donné en cadeau par les membres à dame veuve Michel Bénoît, qui n'était pas qualifiée, en vertu du règlement

alors en force, pour recevoir de la société les bénéfices qui, aujourd'hui, sont payables dans tous les cas.

Malgré ce chiffre respectable de déboursés pour bénéfices, la société a trouvé moyen de s'accumuler un capital d'au-delà de \$7,700. C'est dire que les frais d'administration ont dû être bien modiques. Il est peu de sociétés, aujourd'hui, qui coûtent aussi peu cher à ses membres.

En effet, les contributions de toute nature pour l'année expirée au 1er novembr. courant ne se sont élevées qu'à \$7.30 par membre. Et dire qu'avec d'aussi faibles contributions on ait pu en aussi peu de temps payer \$5,000, c'est démontrer jusqu'à l'évidence avec quelle prudence cette association a su maîtriser ses dépenses.

Il est curieux de constater la progression constante des affaires de cette association. Voici un tableau qui parle par lui-même et qui dit beaucoup, si on y ajoute le fait que la moyenne d'âge des membres de la société n'est que de 33½ ans :

Au 1er Nov.	Nombre de membres	Valeur de la Société	Valeur par membre
1887	15	\$ 39.00	\$ 2.60
1889	448	4,224.00	9.43
1891	509	7,750.00	15.22

Après l'adoption de ce rapport, il a été procédé aux élections.

Diverses positions des ouvriers

Tous les ouvriers ne sont pas compagnons, il s'en faut de beaucoup.

Ils occupent, selon leurs goûts ou la nécessité, des positions diverses.

Les uns, et c'est le plus grand nombre, travaillent sous la direction d'un patron ou maître, qui occupe un nombre plus ou moins grand de coopérateurs.

Les autres s'établissent à leur compte dans une petite boutique, patrons et ouvriers à la fois ; souvent ils ont un apprenti, et quelquefois même, selon le besoin du moment, un coopérateur ou deux.

Il en est, qui travaillent en chambre. Ils vendent le produit de leur industrie, soit à un fabricant, soit à un marchand, soit à des particuliers.

Quelques-uns sont associés entre eux.

Un très-grand nombre sont employés à divers titres dans de grandes fabriques ou manufactures.

Parmi ces derniers, il en est qui deviennent contre-mâtres ou sous-chefs, ou qui occupent quelque emploi analogue : par exemple, celui de prote dans une imprimerie. Cette position, qui exige que l'on réunisse aux qualités d'un ex-

cellent ouvrier la plupart de celles d'un patron intelligent, est ordinairement bien rétribuée; l'ouvrier, qui n'a pu y parvenir que par la bonne conduite et par le talent (car quel chef de fabrique serait assez insensé pour accorder une telle place à la faveur?), est sûr d'y trouver l'aisance ou, pour mieux dire, une sorte de richesse relative si, docile aux conseils de la raison, il sait toujours maintenir ses besoins et ses désirs au-dessous de ses ressources.

La détraction

Voici quels sont les détracteurs :

- 1° Ceux qui inventent un mal que leur prochain n'a pas fait ;
- 2° Ceux qui exagèrent, qui brodent et qui mêlent à leur récit des réflexions malignes ;
- 3° Ceux qui dévoilent une honte cachée, des secrets sur des familles ou des personnes, qui devaient rester cachés. Souvent ce sont des confidences données sous le secret, confidences de troubles et de divisions, qui finissent toujours par devenir publiques, et par faire naître la discorde entre des familles entières. On compare avec raison les rapporteurs brouillons à ces furies que les poètes nous représentent sorties des enfers, secouant des serpents enflammés dans la société et y allumant la guerre. C'est la manœuvre de ces flatteurs lâches et méchants, qui vont d'un parti à l'autre raconter tout ce qui se dit ; de ces serviteurs et servantes qui vont travailler de maison en maison, et rapportent tout ce qui se passe dans les familles où ils ont été ;
- 4° Ceux qui tournent en mal les actions du prochain ;
- 5° Ceux qui nient le bien que d'autres disent de lui ;
- 6° Ceux qui diminuent les éloges en répondant : on en dit plus qu'il n'y en a ;
- 7° Ceux qui gardent un silence affecté, en entendant dire du bien ou du mal de leur prochain, ou qui s'arrêtent après avoir commencé à parler mal, en ajoutant : je n'en dis pas davantage pour son honneur ;
- 8° Ceux qui louent faiblement, ou qui disent : c'est un brave homme, mais
- 9° Ceux qui, sans parler, écoutent la médiancé ; car il n'y aurait pas de médiansants s'il n'y avait pas d'oreilles pour les écouter.

Une opération extraordinaire

Un chirurgien anglais vient de pratiquer, avec succès, l'opération la plus extraordinaire qu'il soit possible d'imaginer. D'un pauvre être idiot, ce praticien a fait un enfant à l'intelligence éveillée ; il a transformé une créature misérable en un être humain, ouvrant à la science, de la pointe de son scalpel, un champ vaste et fécond d'études nouvelles.

Le pauvre être qui a subi cette opération est un enfant d'environ un an dont la tête, alors que grandissait le corps, avait conservé les proportions d'une tête de nouveau-né. Cela tenait à cette particularité que le crâne était hermétiquement soudé et d'une dureté qui ne permettait pas le développement du cerveau. Le bébé s'étiolait, sans qu'un éclair d'intelligence vint illuminer sa pauvre face souffreteuse, et les parents, las de pleurer et d'accuser le sort qui leur donnait cet enfant lamentable, souhaitaient presque la mort de l'idiot lorsque le chirurgien résolut de tenter une opération suprême.

En présence d'un certain nombre de ses collègues qu'il voulait rendre témoins de l'opération, il fendit de son scalpel la boîte crânienne du petit patient et au moyen de ses doigts détacha la matière cervicale qui adhérait aux parois du crâne. L'ouverture de la boîte osseuse fut maintenue et recouverte de cuir chevelu sous un pansement antiseptique. L'opération, conduite avec un soin inouï et des précautions méticuleuses, avait duré une heure et demie.

L'enfant soumis à une préparation anesthésique n'avait pas poussé un cri, était resté inconscient.

La plaie se cicatrisa rapidement. Au fur et à mesure qu'elle se refermait, l'enfant retrouvait l'intelligence. Un mois après cette opération miraculeuse, c'était un enfant comme les autres.

La science l'avait tiré du néant.

Achetez vos moulins à faucher, moissonneuses et semeuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

Achetez vos charrues chez L. G. Bédard.

Assortiment complet de poêles de cuisine, poêles doubles, charrues, cribles, semeuses, moulins à faucher, moissonneuses chez L. G. Bédard, rue St-François, St-Hyacinthe.

L'ESPÉRANCE

Quand la souffrance
S'abat sur moi,
Douce espérance,
Je viens à toi,
Ta voix si tendre,
Dans mes douleurs,
Me fait comprendre
Des jours meilleurs.
Le monde passe,
Sa joie aussi ;
Oui, tout s'efface,
Tout meurt ici !
Mais la promesse
Enchanteresse
D'un avenir
Rend plus légère
La vie amère
Qui doit finir.

Quand ma pensée,
Sur le chemin,
Tombe épuisée
Par le chagrin,
Une parole
Qui me console
Me dit au cœur :
" Une heure encore !
" Et puis l'aurore
" D'un jour meilleur ! "

Oh ! je m'élançai
Avec amour
Vers l'espérance
De ce beau jour,
Où l'âme heureuse
Quitte, joyeuse,
Ce sombre lieu
Et va légère,
Loin de la terre,
S'unir à Dieu !

LES RARETÉS HUMAINES

Les objets d'étrange figure
Sont rares parmi les humains ;
Il se trouve dans la nature
Peu de géants et peu de nains.

Bien peu de beautés comme Héloïse,
Peu de frères comme Castor,
Peu d'ivrognes comme Silène,
Peu de sages comme Nestor,

Peu de chiens comme était Cerbère,
Peu de fleuve comme Achéron,
Peu de femmes comme Mégère,
Peu de nochers comme Charon,

Aucun teint beau comme Hyacinthe,
Rien de si clair que le soleil,
Rien de plus amer que l'absinthe,
Rien de plus doux que le sommeil.

Peu de bruits comme le tonnerre,
Peu de monts comme Pélion,
Et des animaux de la terre
Peu sont fiers comme est un lion,

Peu de félicités suprêmes,
Peu d'incomparables malheurs,
Peu de ressentiments extrêmes,
De voluptés ou de douleurs.

Les Empoisonneurs

V

CLÉMENCE

—Et quelles distractions puis-je avoir dans cette maison ! répliqua la jeune fille avec anxiété. La tristesse règne ici du matin au soir, et du commencement à la fin de l'année. Toujours des visages austères, jamais de gaieté ni de joie. Oh ! cette vie me semble un enfer.

Elisa prononça ces dernières paroles avec un tel accent de désespoir que Clémence accablée ne sut que répondre. Pourtant elle fit un effort et dit à sa malheureuse sœur :

—Ma bonne Elisa, ne feras-tu pas une exception en ma faveur, et ne me rendras-tu pas cette justice d'avouer que je ne suis pas triste ? Quand à nos parents, peut-être ont-ils de secrètes douleurs que nous ne connaissons pas, et que nous devons respecter.

Il y eut un silence. Elisa ne répondait pas. Elle leva ses grands yeux, chargés de larmes, sur sa sœur ; mais sans rien dire. Alors Clémence, reprenant la parole :

—Ma bonne petite sœur, dit-elle, avec un accent attendri, et en serrant la malade dans ses bras, il est, au milieu des peines de la vie, un consolateur tout puissant qui répond toujours à notre appel. L'as-tu invoqué ?

Elisa, surprise, interrogea sa sœur de regard.

—Ne me comprends-tu pas ? continua celle-ci ; aux cœurs affligés, Dieu reste toujours. Il est leur ami le plus fidèle et le plus tendre.

—Clémence, je t'en prie, répliqua la malade,

n'aborde pas ce sujet, n'éveille pas ces pensées, elles ne font mal.

La jeune fille se tut, à cette injonction impérieuse. Les larmes roulerent dans ses yeux, et une vive douleur se peignit sur son beau visage. Elisa en fut frappée, et reprit aussitôt d'un ton plus doux :

— Je te fais de la peine, pauvre sœur ; mais pardonne-moi ; je souffre tant de corps et d'âme. Et puis, on a tant fait pour détruire la foi de mon enfance !

— Est-elle donc détruite, Elisa ? demanda timidement la jeune fille.

— Hélas ! hélas ! je le crains.

— Non, non, elle vit, jen suis sûre, dans les replis secrets de ton cœur, répliqua Clémence avec feu ; l'étincelle existe, et Dieu permet le choc de la souffrance, pour faire jaillir la flamme pure enroulée dans l'âme généreuse.

La parole inspirée de Clémence impressionna sa sœur, malgré elle. Elisa parut hésiter un instant ; puis elle dit, presque à voix basse et les yeux baissés, comme si elle rougissait de cet aveu.

— Peut-être as-tu raison, chère enfant ?

— Elisa, poursuivit la jeune fille, ah ! je donnerais tout, vois-tu, jusqu'à ma vie, pour obtenir que tu jouisses de la paix qui enivre mon cœur. Va, je prie pour toi tous les jours. Aujourd'hui même, tout à l'heure, je suis descendue à la ville : je me suis rendue dans cette église que tu fréquentais autrefois ; je me suis agenouillée devant cet autel que tu connais ; j'ai épanché dans le sein de Dieu mon cœur qui débordait de désirs et de douleurs. J'ai fait appel à mon Dieu je lui ai demandé beaucoup, non pour moi, mais pour ceux que j'aime, et j'ai tout promis si je suis exaucée.

— Que veux-tu dire ? demanda Elisa étonnée de ce mystérieux langage. De quoi s'agit-il ? qu'as-tu promis ?

— Je puis te faire connaître ce que j'ai sollicité du Seigneur. J'ai imploré pour vous tous, pour mon père, ma mère, mon frère, et particulièrement pour toi la joie de l'âme, cette joie pure et ineffable que la religion seule peut donner. J'ai l'intime confiance qu'un jour je serai exaucée. Quant à ce que j'ai promis, ajouta la jeune fille avec un gracieux sourire, c'est une affaire qui m'est personnelle ; c'est mon secret et celui de Dieu.

La conversation continua encore quelque temps sur ce sujet ; puis les deux sœurs se séparèrent. Elisa plus calme dit à sa sœur en la quittant :

— Continue, chère amie, de prier pour moi.

Clémence sortit de la chambre de sa sœur, remplie de reconnaissance pour Dieu ; elle vit, dans la dernière parole de la malade, un signe manifeste que ses larmes et ses vœux avaient touché le Seigneur, et elle ne douta pas, la naïve enfant, que bientôt Elisa ne revint à ses sentiments chrétiens d'autrefois. De là, Clémence passa dans son appartement, où elle fit une courte prière devant le crucifix d'ivoire qui le décorait. Ensuite elle descendit au salon qui était désert. La jeune fille s'assit à sa place accoutumée, et se mit au travail, car elle n'aimait pas à perdre un instant ; sa vie était sérieuse, partagée entre la prière, la lecture de bons livres et les travaux à l'aiguille. Elle venait à peine de s'installer près de la table à ouvrage, que son père entra.

— Où sont ta mère et ta sœur ? demanda-t-il, avec brusquerie.

— Ma mère, je ne saurais dire où elle est ; je me suis absentée ; je viens d'entrer ici, et je ne l'y ai pas rencontrée. Ma sœur est à sa chambre.

— Tu t'es absentée, m'as-tu dit ? Es-tu donc sortie avec ton frère ?

— Non, mon père. Vous m'avez défendu de faire avec lui aucune promenade sans votre autorisation, et vous savez bien que je ne voudrais pas vous désobéir. Je suis allée à la ville accompagnée de ma femme de chambre.

— Pourrais-je connaître le motif de cette course ?

— Certainement, mon père ; je n'ai rien de secret pour vous. Je suis allée à l'église.

A cette réponse simple et franche, M de Garderel fit une grimace, et se contenta de dire :

— Toujours les habitudes du couvent !

Il ne s'était pas assis ; après deux ou trois tours dans le salon, il sortit sans rien ajouter.

VI

UNE RÉVÉLATION.

Le comte de Garderel et sa famille ne rentrèrent à Paris que vers le mois de décembre. Le cencierge Marberie les suivit, et s'installa à l'hôtel de la rue du Bac, pour y remplir les mêmes fonctions qu'au château de Champton.

Quelques jours après, à une heure assez avancée de la soirée, un homme, enveloppé d'un ample manteau brun, sonnait à la porte du pavillon de la rue Ménilmontant. On lui ouvrit

aussitôt. Il entra, en demandant à voix basse le docteur Félix de Garderel.

—Vous le trouverez à son appartement, répondit le valet, qui parut connaître le tardif visiteur, qui n'était autre que Marberie.

Celui-ci monta rapidement, et frappa un coup sec à la porte de la chambre du jeune homme. N'ayant pas reçu de réponse, il se dirigea du côté du cabinet noir ; il connaissait parfaitement la maison ; ce n'était pas évidemment la première fois qu'il y venait. Arrivé à la porte, il frappa de nouveau, et on ouvrit sur-le-champ de l'intérieur. Le docteur apparut, une bougie allumée à la main.

—Ah ! c'est vous, Marberie, dit-il, avec un air de satisfaction. Entrez vite.

Le concierge obéit, et s'assit sans façon sur l'unique fauteuil que renfermait le cabinet, tandis que Félix fut obligé de prendre place sur une espèce de tabouret. Le docteur, cependant, ne parut aucunement surpris des allures familières de Marberie.

Les deux hommes se mesurèrent un instant des yeux en silence, cherchant à pénétrer mutuellement leurs pensées. Félix entama la conversation.

—M'apportez-vous quelque nouvelle ? demanda-t-il lentement.

—Nous sommes à Paris depuis huit jours.

—Je le savais, répondit le jeune homme.

—Ah ! vous le saviez, reprit Marberie, quelque peu surpris. Et qui a pu vous l'apprendre ?

—Le hasard, répartit en souriant le docteur. Mon domestique passait avant-hier devant l'hôtel de mon père, et il s'aperçut que les habitants étaient de retour.

Le concierge se contenta de l'explication dont il parut admettre la vérité, et attendit une nouvelle question.

Le docteur eût préféré que Marberie parlât le premier, cela était visible. Mais celui-ci semblait résolu à se taire, et attendre qu'on l'interrogât.

—Comment va ma sœur Elisa ? reprit Félix de Garderel. Sa santé s'est-elle améliorée ?

—Non , pas encore, répondit le concierge avec un sourire-sarcastique.

—Mon père est-il toujours fâché contre moi ? m'interdirait-il de le visiter ?

—Je crois qu'il ne vous refuserait pas sa porte.

Félix se tut. Ces deux hommes étaient gênés l'un vis-à-vis de l'autre.

Marberie se décida à sortir de la réserve qu'il s'était d'abord imposée.

—Je suis venu, dit-il, m'informer si tout va bien de votre côté, et si vous persistez dans vos projets ?

—Dans nos projets, voulez-vous dire ? répondit Félix. Car, vous le savez bien, je ne me suis embarqué dans ces périlleuses affaires que à votre instigation,

—Vous avez bonne mémoire, jeune homme, répartit le concierge, en dardant son regard fauve et venimeux sur Félix ; mais vous n'avez pas répondu à ma question.

—Vous me demandez si tout va bien, de mon côté ?

—Oui, précisément ; c'est là ce que je désire savoir d'abord.

Le docteur jeta un regard autour du cabinet noir, sur les flacons et les bocaux qui garnissaient les rayons, et répondit :

—Les choses ne vont pas mal ; j'ai fait des découvertes, de quelque importance.

—Êtes-vous toujours décidé ?

—Oui, si vous me prêtez votre concours ; vous n'ignorez pas que je ne puis rien faire sans vous. C'est pour cela que je tiens à savoir, moi-même, quelles sont vos vues et vos intentions actuelles.

—Bon, je prends acte de cet aveu, dit le concierge. Ainsi, vous ne reculerez pas, quoi qu'il arrive ?

—Non, je vous le jure.

—Alors, touchez là, reprit Marberie en tendant au jeune homme sa main décharnée, osseuse.

Félix y posa la sienne avec un tremblement convulsif. Quoique le jeune médecin fût plein d'assurance et d'audace, cet homme le faisait trember.

—Maintenant, reprit le concierge, à moi d'exécuter ma promesse.

—J'allais vous en prier, dit le docteur.

—Je n'oublie rien, jeune homme. Vous ignorez les antécédents de votre père ?

—J'ignore tout, peut-être jusqu'à son origine.

—Vous avez raison ; et tel est le sujet de la communication que je dois vous faire aujourd'hui. Je vous ferai connaître tout ce qui concerne votre père. Vous pouvez être certain de tout ce que je vais vous dire, car j'en ai été témoin oculaire. Quand vous saurez les choses dont je ne vous ai encore parlé que vaguement, vous verrez ce qu'il vous reste à faire. Je ne doute pas que vous ne soyez affermi dans vos résolutions. Le comte Paul de Garderel, votre père, n'est pas né en France.

A ce brusque aveu, Félix fit un mouvement

qu'il réprima aussitôt. Cependant, il ne put s'empêcher de dire à Marberie :

--Néanmoins, je suis français, et lui aussi.

—Oui, sans doute. Vous l'êtes, vous, par naissance, et lui par naturalisation. Votre père, je le répète, est né sur une terre étrangère, bien loin au-delà des mers, à la Nouvelle-Orléans. Il descend des anciens colons français, d'une antique famille que des revers conduisirent en Amérique, alors que la Nouvelle-Orléans appartenait à la France. Avec le temps, cette famille amassa de grandes richesses. Le père de Paul de Garderel, votre aïeul, hérita d'une fortune considérable, qu'un magnifique mariage vint presque doubler encore ; mais, spéculateur intrépide, et souvent imprudent, il avait perdu la moitié de cette fortune, et compromis le reste, quand votre père atteignit l'âge d'homme. Son père n'avait rien négligé pour son éducation, il l'avait fait élever comme les jeunes gens de son âge et de sa condition, et mis à même de parcourir une carrière honorable. Mais Paul de Garderel voyait avec regret, avec désespoir même, son père disposé à jouer témérairement le reste de ses biens. Il lui fit des observations ; le vieillard n'en tint pas compte. Paul insista ; mais le père lui signifia de n'voir plus à se mêler de ses affaires. Sur sa demande, il lui remit la portion qui lui revenait des biens de sa mère : une rupture s'en suivit : le père et le fils cessèrent de se voir. Je connaissais votre père ; j'étais même très-lié avec lui. Nous étions du même âge, et nous avons étudié ensemble. La sympathie ou un instinct qu'on ne peut toujours définir, nous unit d'une manière indissoluble. Il me raconta ses chagrins ; il me confia le danger où il était d'être frustré de l'héritage paternel. Nous nous consultâmes, nous dressâmes un plan pour arracher cette fortune, encore belle, à une perte inévitable. Je n'étais pas riche ; mais le peu que m'avaient laissé mes parents, joint à ce que Paul tenait du chef de sa mère, devait suffire pour mener à bien notre entreprise.

(A continuer.)

— Achetez vos poêles de cuisine chez L. G. Bédard.

MAISONS PARTICULIÈREMENT
RECOMMANDÉES AUX MEMBRES DE
L'UNION ST-JOSEPH

Courtier, agent d'assurances

J. O. Dion, 9 rue St-Denis.

Epiceries, Provisions

Désiré Dumaine, rue St-Antoine.

Damien Bouchard, rue Cascades.

F. A. Brodeur, " "

Joseph Chartier, rue Bourdages.

Ferromeries, huiles, peintures

J. H. Morin, Place du Marché.

Poêles, objets en fonte

J. H. Morin, Place du Marché.

Gilbert Bédard, Bord de l'eau.

Grains, fleur, etc.

Michel Bousquet, rue Mondor.

Marchandises sèches

N. G. Leduc, Place du Marché.

Bédard et Lefebvre, Place du Marché.

Alfred Lapalme, " "

Chaussures

Joseph Morin, Place du Marché.

Félix Houle, " " "

Tailleurs

Joseph Allaire, Rue Cascades.

Joseph Cabana, " "

J. H. Choquette, au Séminaire.

Barbiers

V. et A. Laflamme, rue Cascades.

Charlaud et Turcotte, Place du Marché.

Selliers

Hormisdas Guertin, rue Cascades.

Joseph Dalbec, " "

Irénée Choquette, " "

Plombiers

Joseph Hébert, rue Cascades.

Adrien Blondin, " "

Boulangers

Gladu et frère, rue Concorde.

Cyprien Gladu, rue Cascades.

Edouard Labonté, rue St-Antoine.

Langevin et frère, Bord de l'eau.

Camille Gosselin, rue St-Antoine.

Librairie

E. H. Richer, Place du Marché.

Carrossiers

Hormisdas Choquette, rue Cascades.

Arthur Choquette, rue Bourdages.

Forgers

Thomas Lajoie, rue Cascades.

Nazaire Arcand, rue Concorde.

Napoléon Daignault, rue Concorde.

Clément Lacroix, rue William.

Gilbert Lessard, rue William.

Esdras Dussault, rue Mondor.

Entrepreneurs menuisiers

Joseph Chenette, rue Concorde.

Paquette et Godbout, rue William.

Entrepreneurs maçons

Oscar Lamoureux.
Louis Gossolin.

Bouchers

Rémi Daigle, au Marohé.
Napoléon Soly, do.
Denis Rivet, do.
Joseph Lebrun, do.
Victor Bernier, do.
Magloire Gaboury, do.
William Bousquet, do.

Chronique locale.

--Dimanche prochain étant le premier du mois, les succursales sont invitées à délibérer, ce jour là, sur l'avis de motion suivant présenté par M. J. A. Cadotte :

Tarif pour l'admission des membres

De 20 à 25 inclusivement	\$ 2.00
De 25 à 30 "	2.50
De 30 à 33 "	3.00
De 33 à 35 "	4.00
De 35 à 38 exclusivement.....	5.00
De 38 à 40	6.50
40	8.00
41	10.00
42	15.00
43	20.00
44	25.00

-- Les offices des Quarante-Heures, commencés dimanche, ont été régulièrement suivis par un grand nombre de fidèles. M. l'abbé R. Ouellette, supérieur du Séminaire, en avait fait dimanche, le sermon d'ouverture.

--L'Hon. Gédéon Ouimet, Surintendant du Département de l'Instruction publique, était en cette ville ces jours derniers. M. Ouimet est venu examiner certaines questions du ressort de son département.

--M. Octave Ouellet, agent du gouvernement et M. Bourbonnière, comptable de la Fabrique de Farnham, étaient en cette ville ces jours derniers et ont payé les bonus aux cultivateurs de betteraves des paroisses environnantes.

--On nous dit que M. Nap. Bourassa, artiste, vient de terminer les plans pour la construction de la façade du Couvent des Dominicains. On dit que cette construction se fera l'an prochain. Après les nombreuses améliorations faites cette année, si cet ouvrage se fait l'an prochain, on

pourra dire que les propriétés des R.R. P.P. Dominicains ont totalement changé de face et d'apparence dans ces deux années.

--M. Sinai Richer, vient d'entreprendre la confection d'un portrait, grandeur naturelle, de l'Honorable M. de Joliette, fondateur de la ville de ce nom. Ce tableau sera prêt dans une couple de semaines et sera immédiatement transporté à Joliette.

--M. F. X. Messier, père, est décédé subitement lundi matin vers 6 heures, rue St-Joseph, en se rendant à l'Eglise pour communier à l'occasion des Quarante-Heures.

--M. Gédéon Béaupré vient de faire l'achat de la magnifique propriété de M. Isaïe Fréchette, rue Ste-Anne.

--MM. Paquet et Codbout viennent de faire l'acquisition d'un superbe engin, pour leur manufacture. Cet engin, qui remplacera l'ancien, est d'une grande force et permettra, si les besoins l'exigent, l'addition de nouvelles machines de grande utilité dans l'industrie du bois.

--Un terrible accident est arrivé samedi soir à un nommé Saul Roiteau dit Laliberté, de Ste-Rosalie. Laliberté avait passé la journée en cette ville, samedi, et y avait fait copieuse noce. Vers cinq à six heures du soir, il laissait un hôtel de cette ville et de là prit probablement la ligne du Grand-Trois pour s'en retourner chez lui, à Ste-Rosalie. Le train local filait à toute vapeur, il pouvait être 7.10 heures p. m. Tout à coup le chauffeur de la locomotive cria au mécanicien : un homme sur la voie ! On était à quelques arpents de la jonction de Ste-Rosalie. Les freins sont serrés, le train arrête et les passagers effrayés de cet arrêt subit s'en demandent la cause. Pendant ce temps on cherche le long de la voie et près du fossé, cinquante pieds en arrière de la locomotive, on trouve un homme sans connaissance : c'était Laliberté. On amena le corps sans vie à la jonction Ste-Rosalie. Il avait un bras fracturé, une jambe brisée, et des blessures au crâne.

Malgré les soins du médecin, deux heures après l'accident, le malheureux Laliberté succombait à ses blessures sans avoir repris connaissance. M. le Coroner H. R. Blanchard a tenu l'enquête et le jury a rendu un verdict de mort accidentelle sans blâme pour les employés de la Compagnie.

--A une convention tenue récemment à Alpena, état du Michigan, il a été décidé de jeter les bases d'une assurance mutuelle sur la vie entre les membres des diverses sociétés canadiennes françaises des Etats-Unis.

Les Modes Françaises Illustrées

Journal de Dames et Demoiselles, donne chaque semaine 12 à 25 gravures de la dernière Mode de Paris.—Chaque abonné reçoit douze morceaux de Musique pour Piano, choisis dans les œuvres des grands maîtres—douze patrons de toilettes les plus nouvelles sont donnés gratuitement aux abonnées; ces patrons coupés GRANDEUR NATURELLE sont toujours choisis dans les modes les plus nouvelles. Les reçus d'abonnement pour l'année 1891 portent un numéro donnant droit au tirage d'une loterie dont la date sera fixée ultérieurement. Valeur des lots : \$200.00.

Une colonne ouverte aux "Questions et Réponses" offre à nos lectrices une occasion excellente de correspondre avec les éditrices ou entre elles et de se renseigner mutuellement sur les mille choses qui sont du domaine de la mode. Causeries sur l'étiquette; éducation et instruction; hygiène; causeries familières du docteur; ameublement; meubles; tentures; décoration de la maison; économie domestique; guide précieux pour les jeunes femmes et jeunes filles. *Les Modes Françaises Illustrées* traitent toutes les questions qui peuvent intéresser simultanément tous les membres d'une famille. Envoi d'un mandat poste de \$3.00 pour un an d'abonnement.

"Les Modes Françaises Illustrées."

1855 Rue Ste-Catherine, MONTRÉAL, Canada.

Marchandises sèches

N. G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

Place du Marché, Saint-Hyacinthe

Patrons gratis à toute personne qui achètera une robe. M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes, à des prix exceptionnellement avantageux.

Soies, Velours, Pluches, Dentelles, Broderies, Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc, Ses tweeds canadiens, Anglais et Ecossais, pour habillement d'hommes défont toute compétition.

C. ROULLEAU

Commerçant de Crains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moulee, Son, Gru, etc., etc.

AUX FROMAGERS!

Tous les articles nécessaires pour les Fromageries

—Tels que :—

Coton, Présure, Couleur, Moules grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée!

No. 5—Rue Laframboise—No. 5
Porte voisine de l'Hotel Yamaska,
ST-HYACINTHE, Que.

Joseph Morin

Marchand de Chaussures
(EN FACE DU MARCHÉ, ST - HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'automne.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR A SEMELLE
En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Commissaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente, comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe Citizens, Hartford & National.

Bureau : No. 9—Rue St-Denis
ST-HYACINTHE.

OSCAR LAMOUREUX

MAISON FONDÉE EN 1858

De Construction en Pierre, Brique et Bois

SPECIALITÉ :

Ouvrages en Ciment, Fournaises, Fours, etc.

H. N. BERNIER

Poseur d'appareils de Chauffage, d'Eclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, Eviers (Sinks) etc., etc. D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS :

TUYAUX EN GRÈS.

128, Rue Cascades

SAINT-HYACINTHE.

E. LAMARCHE

HORLOGER-BIJOUTIER

118 Rue des Cascades, Bâtisse de la " Tribune "

Montres Américaines et Suisse, en or et en argent, horloges, argenteries, etc. Spécialité : Lunettes en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

ALFRED MARQUETTE

Meublier et Bourreur.

(Rue Cascades, ancienne place G. A. Simard.)

MEMBRE DE L'UNION ST-JOSEPH.

Confection de meubles et réparations de toutes sortes.

—SPÉCIALITÉ:—

Bureaux a Cylindre, Bibliothèques, Etc., etc.

—CONSTANMENT EN MAINS—

Meubles et ouvrages en menuiserie.

Venez voir et vous serez satisfait. Ouvrage à la main garanti.

BRODEUR FRERES

Plombiers, Ferblantiers, Couvreur,

No. 44 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe, P. Q.

APPAREIL DE CHAUFFAGE

À L'EAU-CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

** ** *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

* * * *

Déménageront prochainement rue Saint-Antoine, No. 31, en face du marché.

Docteur Eng. St-Jacques

MÉDECIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

Pharmacie Centrale

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE, P. Q.

S. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St Antoine, Place du marché

ST-HYACINTHE.

Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES.

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC.

Controies en cuir pour Engins.

JOSEPH HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police

—Spécialité:—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Aussi: Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc.

Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

L'ABIETINE

Est le meilleur remède connu pour la

Toux, le RHUME, la BRONCHITE, la
CONSOMPTION, la GRIPPE, etc.

Prix: 25 cts

DÉPOT À ST-HYACINTHE

Dispensaire de St Hyacinthe

Dr J. H. L. ST-GERMAIN.

“ L'ECHO ”

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Imprimé, pour le compte de ses propriétaires, par
Boucher de LaBruère, imprimeur-éditeur, en la cité de
St-Hyacinthe, No 60 rue Cascades.